

Le côté moral de cette méthode comporte aussi que le jeu de bourse diminuera, en proportion de la disparition de certaines compagnies, et la législature doit favoriser tout mouvement dans ce sens.

Et même sous ce rapport, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour dire que nos valeurs négociables appelées "garanties nationales" dépasseront le prix des valeurs appartenant à des corporations ou compagnies privées, mais sans fluctuation illégitime.

De plus, les dommages et les frais de procès seront moindres avec le gouvernement qu'avec les compagnies.

Le tribunal d'arbitrage sera plus vite accepté que dans les cas ordinaires.

Il y aura moins de temps perdu par la législature dans la passation des Bills privés industriels, qui entraînent souvent des luttes passionnelles pour l'obtention d'un monopole quelconque.

Enfin, les hommes de grand mérite seront plus tentés d'entrer dans la politique active, puisque l'atmosphère sera plus saine et les préjugés ne l'atteindront plus, et il est logique que la législature encourage nos meilleurs citoyens à s'occuper des affaires publiques.

Cependant, M. l'Orateur, malgré l'étude soignée que j'ai voulu faire de la question, il y a peut-être un défaut sérieux dans ma plaidoirie, c'est de n'être pas présentée à ce parlement par l'un des membres de la belle confraternité des avocats ; devant cet endossement professionnel, on s'inclinerait avec plus de respect, et la question aurait peut-être plus de chance de recevoir les honneurs d'une enquête.

Mais j'ai conscience du devoir accompli et, sans être avocat, je suis satisfait de la profession à laquelle j'appartiens, car se sont les ingénieurs civils qui transforment les grandes sources d'énergie de la nature en forces disponibles, et adaptées aux nécessités de la vie humaine.

D'ailleurs, je suis convaincu que les avocats, les notaires, les médecins, les cultivateurs, les industriels et les hommes d'affaires de cette Chambre oublieront leur profession ou leur carrière individuelle, pour ne penser qu'à leur mission dans ce parlement, comme représentants des intérêts généraux de la nation.

Je suis convaincu que les reproches, lancés à tous les gouvernements précédents, ne s'adresseront pas à celui-ci, et que l'égoïsme fera place à un règne d'une largesse de vues exemplaire.

M. l'Orateur, que nous appartenions à l'un ou l'autre parti politique, dans cette assemblée législative, ne cherchons-nous pas toujours à marcher sur les traces de nos illustres devanciers ?

Si je regarde à gauche, du côté de ce groupe décimé, mais toujours vaillant des défenseurs de l'idée conservatrice, les paroles de Chapleau leur servent de devise : "N'allons pas négliger les avantages de notre Province".